

## QUESTION 12

**Auteur** PLR, par Marcel Delasoie  
**Objet** Fraude à la Caisse de chômage – le Valais est-il à l'abri?

---

Le 27 avril 2017, la presse vaudoise rendait publique une fraude perpétrée à l'encontre de la caisse cantonale de chômage dans le cadre d'une de ses prestations octroyée en cas de faillite d'un employeur.

### **Conclusion**

Quel est le risque que la caisse cantonale de chômage valaisanne soit exposée à une malversation de ce type et quels sont les bases légales et les moyens concrets de prévention mis en place par les acteurs étatiques concernés pour assurer qu'une telle fraude soit impossible en Valais ?